

JobEcole s'ouvre à l'enseignement secondaire

Propos recueillis par Marie-Noëlle LOVENFOSSE

JobEcole vise à faire se rencontrer enseignants et établissements scolaires sur le marché de l'emploi. Le site a été créé « sur mesure » pour l'enseignement catholique, en partant d'une page blanche, sur base d'analyse des besoins, et il ne cesse de s'adapter. Destiné, dans un premier temps, au fondamental, il s'ouvre aujourd'hui au secondaire. C'est ce que nous explique son concepteur, **Sébastien GOFFE**.

Qui peut avoir accès à JobEcole ?

Sébastien GOFFE : Tout enseignant qui le souhaite peut consulter les offres d'emploi reprises sur le site et postuler. Les écoles qui, de leur côté, diffusent ces offres d'emploi, sont complètement autonomes à partir du moment où elles disposent d'un compte sur le site. Celui-ci peut être ouvert par une direction, une direction adjointe, un/une secrétaire d'école ou d'entité, un/une membre de PO, un service diocésain.

De leur côté, les enseignants peuvent postuler sur le site. Pour ce faire, ils créent un compte qu'ils peuvent remettre à jour si nécessaire. Les écoles y ont accès en temps réel. Pour les appels à candidatures, il est possible pour celles et ceux qui le souhaitent de signaler la(les) fonction(s) qui les intéressera(en)t. Quand une offre nous est communiquée, ils en sont avertis par mail.

Quelle différence y a-t-il entre offre d'emploi et appel à candidatures ?

SG : Les offres d'emploi concernent les enseignants, les non-chargés de cours (bibliothécaire, secrétaire, etc.), les agents PMS. Les appels à candidatures sur JobEcole sont créés pour répondre aux besoins des fonctions de sélection et de promotion (direction, direction adjointe, secrétaire de direction, économiste, éducateur, conseiller pédagogique, coordinateur pédagogique, directeur d'internat, coordinateur CTA...).

Lorsqu'un établissement cherche un enseignant ou un employé pour un intérim, il diffuse une offre d'emploi immédiatement et/ou consulte la base de données d'enseignants. Si quelqu'un se présente et qu'il l'engage, il retire l'offre d'emploi ou la notifie comme « pourvue ».

Un appel à candidatures ne correspond pas à ce schéma. Une école lance un appel



à candidatures qui est publié pour une période déterminée. Durant celle-ci, il n'est pas possible de le modifier, à moins d'en faire la demande à JobEcole. Après la date de fin de publication, l'appel à candidatures est retiré, et l'école peut procéder à la sélection parmi les candidats qui ont postulé.

Il est important de bien faire la différence entre ces deux cas d'usage, qui correspondent à des besoins différents et qu'on confond souvent.

Les services proposés par JobEcole s'ouvrent aujourd'hui à l'enseignement secondaire...

SG : Oui ! Pour ce faire, j'ai travaillé avec la Fédération de l'Enseignement secondaire catholique. Nous nous sommes posé la question de savoir quels étaient les besoins réels et comment y répondre de manière la plus simple et claire possible pour les écoles souhaitant diffuser des offres d'emploi. Nous avons listé 572 fonctions différentes, et nous tiendrons compte de toutes les évolutions à venir.

Le leitmotiv de JobEcole, depuis le début, c'est de tendre vers un maximum de

souplesse et d'être accessible à tous. L'accès est totalement gratuit. L'outil s'adapte aux PC, aux mobiles et aux tablettes. Et toutes les offres déposées sont relayées par nos soins sur Facebook et Twitter.

JobEcole apporte-t-il une solution au problème de pénurie que connaissent actuellement les écoles ?

SG : Notre plateforme n'est pas LA solution à la pénurie, parce que nous n'avons malheureusement pas la machine à fabriquer des profs. C'est un facilitateur de contacts, un lieu unique où les enseignants disponibles et les écoles qui en recherchent peuvent se rencontrer.

JobEcole est un service rendu aux établissements scolaires pour essayer de créer des liens. À la fin de l'année scolaire, par exemple, je fais le tour des écoles supérieures pédagogiques du réseau pour présenter le site aux futurs enseignants. ■

Pour tout renseignement et pour ouvrir un compte : www.jobecole.be ou info@jobecole.be